

## ZEPLUG : FACILITER LE DÉPLOIEMENT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN VILLE

La recharge du véhicule électrique reste aujourd'hui le premier frein au développement du véhicule aussi bien en France que dans le monde. Zeplug a vu le jour pour apporter une véritable solution à la problématique de la recharge des véhicules électriques en centre-ville. Le point avec Frédéric Renaudeau, le fondateur de la jeune start-up, **Zeplug**.



Frédéric Renaudeau

### Comment avez-vous eu l'idée de créer Zeplug ?

Je dirigeais le garage des taxis G7 au moment où la société a commencé à s'équiper de véhicules électriques. Il nous a donc fallu équiper de prises de recharge les immeubles et les copropriétés où habitaient nos chauffeurs. C'est à ce moment-là que je me suis rendu compte de la complexité et de la difficulté de mettre en place une telle installation. Mais surtout, j'y ai aussi vu une opportunité.

### Quel est votre concept ?

Notre particularité est d'adapter nos solutions à l'écosystème des copropriétés. En effet, les options disponibles sur le marché ne permettent pas de répondre aux attentes des différentes parties prenantes, notamment les syndicats et copropriétaires. Lors des assemblées générales des copropriétés, les participants ne veulent généralement pas payer pour un service qui ne les concerne pas ou qu'ils ne vont pas utiliser.

C'est un cercle vicieux que nous avons décidé de briser. Puisque personne ne souhaite réellement



investir, Zeplug a fait le choix d'investir dans les infrastructures de recharge sur les parkings des immeubles des copropriétés.

### Comment cela marche-t-il concrètement ?

Les personnes qui vont être amenées à utiliser les bornes de recharge s'acquittent d'un forfait de mise en place (environ 590 euros) auquel s'ajoute un forfait mensuel dépendant de la puissance et le prix de l'électricité utilisée.

Zeplug est également le seul acteur sur le marché à disposer de son propre compteur EDF dans les copropriétés où nos infrastructures ont été installées. Cela nous permet d'être complètement indépendants et de ne pas peser sur les charges de la copropriété. Lors des assemblées générales, il n'y a ni budget ni coût supplémentaire à faire voter. Nous sommes, d'ailleurs, validés à plus dans de 95 % des voix dans ces assemblées générales.

### À qui s'adressent donc vos solutions ?

Au niveau des copropriétés et de l'habitat collectif, nos solutions s'adressent aux syndicats gestionnaires d'immeubles et aux habitants, aussi bien le propriétaire d'un véhicule électrique que son voisin qui ne veut pas investir dans un produit dont il n'a pas besoin. Elles sont également adaptées aux immeubles tertiaires. Il est alors du ressort du Property Manager de gérer ces aspects. C'est une alternative très intéressante pour les loueurs de véhicules ou les grands comptes qui ont des voitures qui sont mises à la disposition de leurs employés. Pour ces clients, nous avons développé un système intégré et une facturation unique qui vont couvrir toutes les opérations de recharge du véhicule, quel que soit l'endroit de la recharge pour une gestion optimisée et simplifiée de leurs flottes.

### Quels sont les principaux enjeux auxquels vous êtes confrontés ?

Si cela n'a pas encore été fait en 2016, toutes les assemblées générales de grandes copropriétés vont avoir à aborder la question des bornes de recharge de véhicules électriques en 2017. C'est un point clé pour le véhicule électrique, car plus de 60 % de la population française habite dans un immeuble ou un habitat collectif. Contrairement aux idées reçues, la recharge à domicile est le segment majoritaire. Ce n'est pas une niche de marché. C'est la clé du développement du véhicule électrique en ville.

### En parallèle, le développement des véhicules électriques en ville apporte un certain nombre de changements. Quels sont-ils ?

Le véhicule électrique est un des changements sociétaux majeurs que nous sommes en train de vivre. En effet, avec l'accélération du déploiement des véhicules électriques, la ville de 2050 ne ressemblera en rien à la ville que nous connaissons aujourd'hui. Elle sera étonnamment silencieuse et l'air y sera assez pur. Depuis la création de l'automobile, il n'y a pas eu de révolution aussi importante que celle apportée par le véhicule électrique. Jusqu'ici toutes les évolutions ont été incrémentales. Avec le véhicule électrique, la chaîne de propulsion a été repensée, la source d'énergie changée, tout comme le mode d'approvisionnement. Bien plus qu'une révolution technique, c'est un changement sociétal fort qui va apporter de réels changements dans notre mode de vie.

D'ailleurs, le Parlement hollandais a voté une motion pour interdire les véhicules autres que 100 % électrique dès 2025. La Norvège va adopter une loi similaire, alors que l'Allemagne s'est fixé la date butoir de 2030. Même l'Inde et la Chine commencent à considérer cette option.

À cela s'ajoute l'émergence de la voiture connectée qui va changer notre façon d'appréhender la mobilité. Ce sont des sujets auxquels nous réfléchissons et sur lesquels nous sommes en train de nous positionner.



LE PRINCIPAL FREIN AU DÉPLOIEMENT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN VILLE EST LA RECHARGE À DOMICILE, QUI ARRIVE BIEN AVANT LES CONSIDÉRATIONS AUTOUR DU PRIX OU DE L'AUTONOMIE DU VÉHICULE.

### Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous sommes en train d'accélérer le développement de notre offre pour les flottes de véhicules. Nous commençons à collaborer de plus en plus avec les promoteurs immobiliers qui intègrent nos solutions bien en amont sur leurs projets et programmes neufs.

Et nous avons décidé de nous tourner vers l'international. Nous allons entamer notre développement en Chine, dans la région de Shanghai. Nous allons pouvoir compter sur un de nos actionnaires qui est Chinois et qui va nous permettre de déployer plus rapidement un réseau afin de monter notre activité en Chine. Nous visons aussi un prochain développement sur New York. ■

### ZEPLUG EN BREF

Créée en 2014 par Frédéric Renaudeau, Zeplug est un opérateur de recharge pour véhicules électriques. La start-up emploie 7 collaborateurs et intervient sur toute la France. Elle a des partenariats avec des entreprises comme Renault et Tesla, et est adhérente de la FNAIM du Grand Paris, et reconnue par de grands syndicats et l'Association des Responsables de Copropriétés (ARC).